



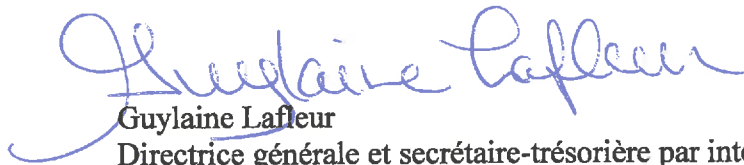
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire se tiendra le mercredi 13 décembre 2017 à 19 heures, à la salle du conseil sise au 101 place de la Mairie, sur l'adoption du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec.

Donné à Stukely-Sud, ce 4 décembre 2017.



Guylaine Lafleur

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim